

LA SANTÉ

LES EFFETS DE CERTAINES MARQUES DE PÂTE DENTIFRICE SUR LA PORCELAINE DES DENTS

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle est fondée sur une étude effectuée récemment par l'American Dental Association qui a constaté que certaines marques de pâte dentifrice étaient tellement abrasives qu'elles pouvaient détériorer la porcelaine des dents. Le ministre peut-il nous dire si des études de ce genre sont effectuées au Canada et, si oui, quelles mesures sont envisagées pour protéger les consommateurs canadiens...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ignore dans quelle mesure le ministre ou le député considère cette question comme étant urgente, mais je doute qu'elle le soit suffisamment pour permettre à la Chambre de l'accepter. Si elle a un certain caractère urgent dont la présidence ne se rend pas compte, l'affaire pourra être discutée au moment de l'ajournement, mais je prétends que cette question ne peut être acceptée maintenant du point de vue de la procédure.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉTUDE DES PROJETS DE L'OTAN—PRÉTENDUES CRITIQUES DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le ministre de la Défense nationale exprimait-il les vues officielles du gouvernement canadien lorsque, comme nous l'avons appris, il a critiqué l'étude des projets de l'OTAN pour les années 70 qui demandent d'améliorer l'armement conventionnel de cet organisme, en la décrivant à la réunion ministérielle de l'OTAN comme manquant de hardiesse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne sais pas si cette question porte sur une déclaration de principe de l'OTAN même ou sur un énoncé de politique du gouvernement.

L'hon. M. MacLean: Sur les deux, monsieur l'Orateur. Ma question porte sur la critique que le ministre de la Défense nationale aurait faite d'une étude de l'OTAN. Je voulais savoir si cette critique avait été autorisée par le gouvernement canadien.

Le très hon. M. Trudeau: Dans la mesure où l'étude faite par l'OTAN s'écarte de la politique que nous avons définie, cette critique a, bien sûr, un caractère officiel. Nous avons précisé notre politique en la matière. Dans la mesure où l'étude en question ne s'écarte pas de notre politique, elle concerne une question à propos de laquelle nous n'avons pas encore pris position pour le moment.

L'hon. M. MacLean: Je voudrais poser une question supplémentaire et demander si, à leur retour d'Europe, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou le ministre de la Défense nationale feront, à l'appel des motions, une déclaration à la Chambre afin de tenir celle-ci au courant des réunions auxquelles ils ont assisté et de l'informer pleinement de la ligne suivie par le Canada.

Le très hon. M. Trudeau: Je demanderai aux ministres intéressés d'examiner cette proposition.

[M. l'Orateur.]

LES PÉNITENCIERS

PRINCE ALBERT—RAISONS DE LA SUSPENSION DE CERTAINS MEMBRES DU PERSONNEL

M. Frank Howard (Skeena): Je voudrais poser une question au ministre de la Justice—je suppose qu'aujourd'hui il figure aussi ici comme solliciteur général suppléant. Le ministre peut-il nous dire si les six membres du personnel du pénitencier de Prince Albert qui ont été, je crois, suspendus, l'ont été par suite d'une visite de la commission qui enquêtait, tout au moins il y a quelques jours, sur l'émeute et l'incendie qui se sont produits au pénitencier?

L'hon. John N. Turner (solliciteur général suppléant): Je n'ai pas encore reçu de rapport sur cet aspect précis de l'affaire, mais je me mettrai en rapport avec le député.

M. Howard (Skeena): Dois-je comprendre, d'après la réponse du ministre, qu'il a reçu des rapports, ou qu'il est au courant de quelques passages d'un rapport?

L'hon. M. Turner: J'ai voulu dire simplement que le solliciteur général adjoint m'a entretenu de la question, mais que je n'ai pas reçu les renseignements que demande le député.

PRINCE ALBERT—ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS PAR LE COMITÉ PERMANENT

M. John Burton (Regina-Est): J'aimerais poser une question supplémentaire au président du Conseil privé. Étant donné la grave tournure que semble prendre la situation au pénitencier de Prince Albert, et le fait que le comité de la justice et des questions juridiques n'a pas un programme très chargé, le gouvernement envisagerait-il de donner à ce comité les instructions qui lui permettraient de se rendre au pénitencier et d'examiner sur place les conditions qui y règnent?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du conseil privé): Je serai heureux d'en parler au président du comité.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'AGRICULTURE—RAISONS DU DÉFICIT DE 1969—PRÉVISIONS POUR 1970

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur. Vu qu'en 1969, un an après l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, il y a eu un déficit de la balance commerciale pour la première fois dans l'histoire du Canada...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait bien que s'il a la parole, c'est pour poser une question.

M. Yewchuk: J'y arrivais justement, monsieur l'Orateur. Je disais donc que le déficit commercial a été de l'ordre de 36 millions de dollars dans l'agriculture. Le ministre nous dirait-il maintenant ou dans une déclaration à l'appel des motions quelle en est la raison et quelles sont les perspectives dans ce domaine pour 1970?